



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Cooperatives et groupements

Question écrite n° 6320

### Texte de la question

M Christian Bergelin appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation des cooperatives de materiel agricole (CUMA) et plus particulierement sur celle de la Franche-Comte qui rencontre de graves problemes de financement. Dans cette region, tous les quotas attribues aux CUMA ont ete utilises et des files d'attente de six mois se constituent. Ce delai d'attente devient particulierement intolerable dans une conjoncture ou chaque exploitant se doit de diminuer ses couts de production, et le secteur de la mecanisation est un de ceux qui pesent le plus lourd. Afin de revenir a une situation d'attente normale, il est indispensable qu'une enveloppe supplementaire de 190 millions de francs soit accordee aux CUMA Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre dans l'immediat afin de mettre fin a cet etat de fait qui penalise de nombreux agriculteurs.

### Texte de la réponse

Reponse. - Initialement fixee a 450 MF pour 1988, l'enveloppe de prets bonifies accordee aux CUMA a ete portee a 495 MF par un abondement de 45 MF en cours d'annee, soit une augmentation de 15 p 100 par rapport a l'enveloppe initiale de 1987 et de 5 p 100 par rapport aux realisations de la meme annee. Portee par le dynamisme des CUMA, la forte augmentation des besoins de prets bonifies s'est neanmoins poursuivie, entrainant de longs delais d'attente de realisation des prets. Si le ministre de l'agriculture et de la forêt souhaite encourager l'evolution des CUMA, il semble toutefois necessaire de preserver, par la definition de regles claires, les conditions d'un developpement harmonieux et coherent avec leur vocation. Aussi a-t-il demande a ses services d'etudier avec la profession l'ensemble des problemes qui se posent aujourd'hui aux CUMA, notamment les conditions et les modalites de leurs interventions ainsi que leurs besoins de financement. Cela etant, convaincu de la necessite de favoriser les investissements collectifs, porteurs d'une utilisation plus rationnelle des outils de production et de reduction des couts, le Gouvernement mettra tout en oeuvre pour que les besoins de financement des CUMA soient satisfaits au mieux, et que les files d'attente anormales constatees cette annee puissent etre resorbees. Ainsi l'enveloppe de prets speciaux aux CUMA pour 1989 sera-t-elle revalorisee.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bergelin Christian](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6320

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 5 décembre 1988, page 3475